

# Mon guide pour m'immatriculer sur le guichet unique de l'INPI

Infirmière libérale : déclarer mon activité pas à pas

Ce guide explique comment déclarer le début de mon activité libérale en entreprise individuelle, dans le bon ordre, avec une case à cocher à chaque étape. Informations issues des sources officielles. Version du 29 novembre 2026.

**Julie NEYRAT**, expert-comptable
L'Experte Comptable Occitane · 23 rue Roussy, 30000 Nîmes
julie@expertecomptableoccitane.fr · expertecomptableoccitane.fr

## 1 Comprendre ce que je déclare

Depuis le 1er janvier 2023, toutes les formalités d'entreprise (création, modification, cessation) se font en ligne sur le **guichet unique des formalités d'entreprises**, géré par l'INPI : **formalites.entreprises.gouv.fr**. Ma déclaration est transmise aux organismes concernés : Insee, administration fiscale, Urssaf et organismes sociaux.

Pour une entreprise individuelle exerçant une activité libérale, l'immatriculation est **gratuite**. Mon patrimoine professionnel est séparé de mon patrimoine personnel de plein droit depuis la loi du 14 février 2022.

**Le délai à retenir :** je déclare mon activité **au plus tard 8 jours après son début**, et **après** mes démarches auprès de la CPAM (je dois d'abord avoir mon numéro de praticien).

## 2 Avant de commencer : ce qui doit être réglé

- ☐ **Je suis inscrite à l'Ordre des infirmiers**
  Le conseil départemental a 3 mois maximum pour statuer sur un dossier complet : je m'y prends à l'avance.
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **J'ai fait mes démarches CPAM et j'ai mon numéro de praticien**
  À faire avant la déclaration d'activité.
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **J'ai fixé ma date de début d'activité**
  C'est elle qui déclenche le délai de 8 jours.
  Date : ___ / ___ / _____

## 3 Les justificatifs à réunir avant de me connecter

Je les numérise en PDF avant de commencer : le guichet affiche la liste exacte selon ma situation, mais ces pièces reviennent presque toujours.

- ☐ **Ma pièce d'identité en cours de validité (copie)**
  Carte d'identité ou passeport.
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **Un justificatif de l'adresse d'exercice**
  Adresse « clairement identifiable » : par exemple une facture d'eau, d'électricité ou de gaz, ou tout justificatif de l'adresse de mon cabinet.
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **Si je suis hébergée chez un tiers : une attestation d'hébergement**
  Avec la pièce d'identité de la personne qui m'héberge et un justificatif de son domicile (modèle en annexe 2).
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **Ma déclaration sur l'honneur de non-condamnation et mon attestation de filiation**
  Datées et signées par moi (modèle en annexe 1).
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **Mon diplôme d'État et mon attestation d'inscription à l'Ordre**
  Activité réglementée : je joins la copie de mon diplôme, de mon titre ou de mon autorisation d'exercice.
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **Si je suis mariée ou pacsée : la notice d'information sur les biens communs**
  Datée et signée. Si mon conjoint ou partenaire travaille avec moi : sa déclaration de statut.
  Date : ___ / ___ / _____
- ☐ **Si quelqu'un dépose le dossier pour moi : un pouvoir**
  Copie du pouvoir donné au mandataire (le professionnel qui m'accompagne me le fournit).
  Date : ___ / ___ / _____

**Informations à avoir sous la main :** mon état civil complet (date et lieu de naissance, noms de mes parents), mon adresse personnelle et mon adresse d'exercice, ma date de début d'activité, mon numéro RPPS et, selon le formulaire, mon numéro de sécurité sociale.

**Identité numérique et signature électronique.** Le guichet unique fonctionne entièrement en ligne et la signature se fait sur le site. Pour une création, l'INPI décrit une signature simple, mais la connexion peut passer par FranceConnect+, qui demande une **identité numérique** (par exemple celle de La Poste, ouverte avec une carte d'identité française ou un titre de séjour d'au moins 5 ans). Pour les formalités ultérieures (modification, cessation, dépôt des comptes), une signature qualifiée avec certificat est exigée. Je m'y prends donc **à l'avance**, car la création de l'identité numérique prend un peu de temps. Si je ne suis pas à l'aise avec ces démarches, ou si mon cas est particulier (par exemple un titre de séjour récent), je me fais accompagner par un professionnel : expert-comptable, avocat ou centre de formalités, qui peut déposer le dossier en mon nom avec un pouvoir.

## 4 Les étapes sur le guichet unique

- ☐ **Je crée mon compte sur formalites.entreprises.gouv.fr**
  Je prépare mon adresse e-mail et mon identité numérique (voir l'encadré du point 3).
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je lance une formalité de création et je choisis « entrepreneur individuel »**
  Une profession libérale s'immatricule en entreprise individuelle (ou en société, voir le point 6).
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je renseigne mon identité et mon adresse**
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je décris mon activité : infirmière libérale**
  Code NAF 8690D (activités des infirmiers et des sages-femmes). Je précise la date de début et mon lieu d'exercice (cabinet ou domicile).
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je choisis mon régime d'imposition**
  Mes revenus relèvent des bénéfices non commerciaux (BNC). Je peux choisir le micro-BNC (abattement de 34 %, recettes jusqu'à 83 600 €) ou la déclaration contrôlée (comptabilité « recettes – dépenses »). Je compare les options avec un professionnel avant de valider.
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je joins les pièces justificatives demandées**
  Le guichet affiche la liste exacte selon ma situation. Je les scanne à l'avance.
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je relis, je signe électroniquement et je transmets**
  Pour une création, l'INPI décrit une signature simple (case à cocher valant déclaration sur l'honneur). Voir l'encadré sur l'identité numérique ci-dessous.
  Date : ___ / ___ / _____

- ☐ **Je conserve l'accusé de dépôt**
  J'attends ensuite mes numéros d'identification (SIREN / SIRET).
  Date : ___ / ___ / _____

## 5 Après le dépôt : mes points de contrôle

- [ ] **Je vérifie mes informations d'immatriculation**
  Activité, adresse, date de début : toute erreur se corrige par une déclaration de modification sur le même guichet.
  Date : ___ / ___ / _____

- [ ] **Je souscris mon assurance RC professionnelle**
  Obligatoire en libéral. Beaucoup d'assureurs attendent d'avoir mon numéro SIREN : je les contacte dès réception. Je ne commence pas mes soins sans mon attestation d'assurance.
  Date : ___ / ___ / _____

- [ ] **J'ouvre un compte bancaire dédié à mon activité**
  Fortement conseillé pour séparer mes finances personnelles et professionnelles. Les banques demandent en général le SIREN : je m'en occupe dès que je l'ai.
  Date : ___ / ___ / _____

- [ ] **Je contrôle mes affiliations Urssaf et CARPIMKO**
  La CARPIMKO est ma caisse de retraite. Je m'assure que mon affiliation est bien prise en compte.
  Date : ___ / ___ / _____

- [ ] **Je note ma cotisation foncière des entreprises (CFE)**
  Exonération facultative possible dans une commune de moins de 2 000 habitants ou en zone France ruralités revitalisation.
  Date : ___ / ___ / _____

- [ ] **Je mets en place ma comptabilité de recettes et de dépenses**
  Dès le premier jour, avec un outil simple.
  Date : ___ / ___ / _____

## 6 Exercer seule ou en société ?

Pour démarrer seule, l'entreprise individuelle est la formule la plus simple. Les infirmiers peuvent aussi exercer en groupe, selon le cadre choisi :

- société civile professionnelle (SCP) ;
- société d'exercice libéral (SEL) ;
- société en participation d'exercice libéral ;
- société interprofessionnelle de soins ambulatoires (SISA) ;
- contrat d'exercice en commun avec mise en commun de moyens (SCM).

Tout changement de mode d'exercice doit être communiqué au conseil départemental de l'Ordre des infirmiers.

## 7 Je peux vous accompagner

**Si vous me confiez votre mission comptable, j'accompagne cette partie** : préparation du dossier, description de l'activité, comparaison des régimes d'imposition, vérification de la cohérence avec l'Urssaf et la CARPIMKO, puis mise en place de votre comptabilité dès le premier jour.

**Un rendez-vous gratuit d'une heure** me permet de vous faire une proposition d'accompagnement comptable adaptée à votre situation.

**Et si un avocat est nécessaire ?** Certaines situations relèvent du conseil juridique : création d'une société (statuts, pacte d'associés), contrat de collaboration ou de remplacement, cession de patientèle, litige. Je peux alors vous orienter vers un avocat.

**Julie NEYRAT**, expert-comptable · L'Experte Comptable Occitane · 23 rue Roussy, 30000 Nîmes
julie@expertecomptableoccitane.fr · expertecomptableoccitane.fr

**Document fourni à titre indicatif**
Ce guide est un support d'information général, établi à partir des sources officielles disponibles au 29 novembre 2026. Il ne constitue ni un conseil personnalisé, ni une consultation juridique, fiscale ou sociale, et ne remplace pas l'avis d'un professionnel adapté à votre situation. Les règles, délais et montants évoluent : vérifiez-les sur le guichet unique et auprès des organismes concernés avant toute démarche. L'Experte Comptable Occitane ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une utilisation de ce document sans analyse de votre situation particulière. Reproduction interdite sans autorisation écrite.

**Sources** : guichet unique des formalités d'entreprises (INPI) · Urssaf, « Praticien et auxiliaire médical » · Service-Public Entreprendre, « Formalités d'immatriculation d'une entreprise individuelle » et « Infirmier : conditions d'accès et d'exercice » · Ordre des experts-comptables, fiche « Infirmier » (juin 2026) · CCI Paris Île-de-France, documents nécessaires à l'ouverture d'une entreprise.

## Annexe 1 – Modèle : déclaration sur l'honneur (non-condamnation, filiation)

Modèle indicatif à recopier, dater et signer. Le guichet unique peut proposer son propre formulaire : dans ce cas, je l'utilise.

**DÉCLARATION SUR L'HONNEUR DE NON-CONDAMNATION ET ATTESTATION DE FILIATION**

Je soussigné(e) (nom, prénoms) : _____
Né(e) le : ____ / ____ / _____ à (commune, département ou pays) : _____
Fils / fille de (père) : _____
et de (mère, nom de naissance) : _____
Demeurant : _____

Déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale ni d'aucune sanction civile ou administrative de nature à m'interdire de gérer, d'administrer ou de diriger une entreprise ou d'exercer une activité professionnelle, notamment l'activité d'infirmier(ère) libéral(e).

Atteste l'exactitude des informations de filiation ci-dessus.

Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____

Signature :

## Annexe 2 – Modèle : attestation d'hébergement

À remplir par la personne qui m'héberge. J'y joins sa pièce d'identité et un justificatif de domicile récent à son nom.

**ATTESTATION D'HÉBERGEMENT**

Je soussigné(e) (nom, prénoms) : _____
Demeurant : _____

Atteste sur l'honneur héberger à mon domicile, à titre gratuit, Madame / Monsieur (nom, prénoms) : _____
qui y exercera son activité libérale d'infirmier(ère), à compter du : ____ / ____ / _____.

Fait à : _____ le : ____ / ____ / _____

Signature de l'hébergeant :